



Ai je une garantie si le chèque est en bois ?

Par sefket

bonjour,

J'ai reçu récemment une offre d'emploi par sms et j'y réponds.
J'ai été embauché après avoir donné mon CV.

Une de mes missions dans mon travail est de gérer la gestion du budget de mes agents.
C'est la raison pour laquelle j'ai reçu un chèque de 2300€ à remettre à mes agents.

Cependant, sans me savoir si le chèque est en bois je dois faire parvenir ses 2300€ à mes agents sous forme de coups PCS.

Comme seule garantie j'ai reçu un ordre de mission.

Dont voici le contenu :

SARL COLIS SERVICE 84 - 486 Chemin des Sorades - 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE ?

SIRET 79206698700027 ? TVA FR24792066987

Réf. : 2015/JANV30/001

ORDRE DE MISSION

Je soussigné Monsieur Y Gérant de la société SARL COLIS SERVICE 84

dont le siège social est situé à 486 Chemin des Sorades, 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE

est autorisé,

- suite à la réception du chèque du client de SARL COLIS SERVICE 84 et

- au mouvement bancaire qui en résulte sur le compte bancaire du concerné,

Monsieur X, employé au poste de Coordinateur Transit Colis, à effectuer

des achats de coupons recharge PCS afin de les envoyer aux Agents Transit Colis sous sa responsabilité.

Le montant du chèque qui a été reçu est de 2 300,00 €.

Ce document daté et signé tient lieu de justificatif à caractère juridique qui désengage

Monsieur X et rends responsable la société SARL COLIS SERVICE 84 et son gérant

Monsieur Y.

Document daté et signé 30 Janvier 2015

Gérant M. Y

SARL COLIS SERVICE 84

486 Chemin des Sorades

84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE

SIRET FR24792066987

RCS Avignon B 792 066 987

TVA FR30801890179

Merci pour ceux qui voudraient bien m'aider.